

# INSCRIPTION ARTS PLASTIQUES

## Saison 2022/2023

Bulletin d'adhésion à l'association Familles Rurales  
Montant de l'adhésion : **30 €** (chèque séparé des cours)  
Rappel : une seule adhésion par famille

**Coordonnées Famille adhérente :**

NOM et prénom du chef de famille : \_\_\_\_\_

Date de naissance du chef de famille : \_\_\_\_/\_\_\_\_/\_\_\_\_

ADRESSE : \_\_\_\_\_

Tél. dom. : \_\_\_\_\_ Tél. portable : \_\_\_\_\_

Adresse mail (EN MAJUSCULES) : \_\_\_\_\_

Deuxième adresse mail si souhaitée : \_\_\_\_\_

ACTIVITES	NOM(S) et prénom(s)	Date(s) de naissance	Règlement par trimestre 1 chèque/trimestre
ADULTE			80 €
<input type="checkbox"/> Cours du mardi de 14 h 30 à 16 h 30			
ENFANTS/ADOS <i>(décharge au verso à compléter)</i>			55 €
<input type="checkbox"/> Cours du mardi de 16 h 45 à 18 h ( primaire) <input type="checkbox"/> Cours du mardi de 18 h à 19 h 15 ( collège)			

Professeur : Tobia DALL'OSTO

**Début des cours : mardi 20 septembre 2022**

Le paiement aux activités doit s'effectuer à l'inscription en trois chèques, à l'ordre de Familles rurales Surzur, qui seront encaissés en octobre 2022, en février 2023 et en mai 2023 et un chèque de 30 € d'adhésion.

En cas de participation à plusieurs activités, merci de regrouper les règlements.

**Les inscriptions se font pour l'année. En cas d'abandon des cours, aucun remboursement ne sera effectué (sauf sur présentation d'un certificat médical – adhésion annuelle non remboursée).**

*Les prix et les horaires (fixés au 1/8/2022) sont sous réserve d'un nombre suffisant de participants à chaque créneau.*

*En vertu de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, Familles rurales Surzur s'engage à ne pas utiliser les informations de l'adhérent à des fins commerciales. Ce dernier dispose également d'un droit de regard et de rectification sur les informations le concernant.*

*Je déclare avoir pris connaissance des dispositions de la note d'information concernant les activités proposées par l'Association Familles rurales de Surzur que j'accepte.*

Fait à Surzur, le \_\_\_\_\_

Signature :

Madame, Monsieur,

Nous vous remercions de la confiance que vous nous témoignez en nous confiant votre enfant pour les séances d'arts plastiques. Soyez assurés que nous mettons tout en œuvre pour que les enfants soient satisfaits. Nous vous remercions par avance de bien vouloir signer la présente attestation relative aux aspects liés à la sécurité et à la couverture d'assurance dont bénéficie votre enfant.

Très cordialement.

Le bureau de l'Association

## AUTORISATION ET DECHARGE DE RESPONSABILITE

Je certifie et déclare autoriser mon enfant à participer à l'activité d'arts plastiques proposée par l'Association Familles rurales de Surzur.

J'atteste que mon enfant est couvert par une assurance « individuelle accident ».

Je m'engage à vérifier de la présence du professeur avant de laisser mon enfant au cours. Dans le cas contraire, l'Association se décharge de toute responsabilité en cas de problème.

Je m'engage à ce que la personne habilitée à récupérer l'enfant vienne le chercher dans la salle à l'heure précise de fin de cours. Dans ce cas, je dégage le professeur et l'Association de toute responsabilité concernant le trajet (l'enfant est sous la responsabilité de ses parents).

J'autorise, en cas d'urgence, le professeur à prendre toutes les mesures qu'il jugera utile pour la sauvegarde de mon enfant en cas d'accident survenu pendant les activités et à faire appel, sans attendre, au médecin de garde ou aux services médicaux d'urgence et à autoriser son éventuel transfert dans le centre de soins le plus proche.

En cas d'urgence, je demande de prévenir par ordre de préférence :

Mme, M..... Tél.....

Mme, M..... Tél.....

### Droit à l'image (1) :

J'autorise l'Association à photographier ou filmer mon enfant dans le cadre de ses activités au sein de l'Association :

- à permettre la prise de vue de mon enfant par des journalistes, les membres du conseil d'administration ou les professeurs,  
- à diffuser l'image de mon enfant aux adhérents de l'Association : sur un support papier, sur un CD Rom, sur un support vidéo, sur le panneau d'affichage réservé à l'Association et lors du forum des associations, sur diaporama lors de réunions, sur le site internet de l'Association.

Je n'autorise pas l'Association à photographier ou filmer mon enfant.

Je, soussigné M. ou Mme....., responsable légal de l'enfant (Nom et prénom) :....., déclare avoir pris connaissance des dispositions ci-dessus que j'accepte.

Fait à SURZUR, le .....

Signature précédée de la mention "**lu et approuvé**"